

DELIBERATION DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu le règlement intérieur de l'Université de Limoges,

**Conseil académique du 17 septembre 2024 :
Décision n° 456/2024/CAB**

Sujet : Approbation du PV du Conseil Académique du 29 mars 2024

Le procès-verbal du Conseil Académique du 29 mars 2024 est proposé au vote.

- Nombre d'électeurs : 75
- Nombre de suffrages exprimés : 41
- Nombre de votes pour : 41
- Nombre de votes contre : 0
- Nombre de votes en abstention : 0

Fait à Limoges, le 17 septembre 2024

**La Présidente de l'Université de Limoges
Présidente de CAC**

Isabelle KLOCK FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois de septembre 2024.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Compte-rendu du Conseil Académique Séance plénière/Vendredi 29 mars 2024

Étaient présents :

**Charles Dudognon
Eric Rouvellac
Marion Millot
David Rizzo
David Chaisemartin
Marlène Frugier
Patricia Pagnou
David Testut
Cédric Faure
Nathan Matarazzo
Dominique Cros
Frédéric Dubois
Bertrand Liagre
Alexandre Maître
Virginie Saint-James
Frédérique Brégier
Gabin Fabre
Isabelle Sauviat
Patrice Fondanèche
Marina Soustre
Karine Vuillier-Devillers
Nelly Vallat
Claire Gourin
Julie Le Moing**

Étaient représentés par un pouvoir :

**Marie-Cécile Ploy par Bertrand Liagre
Danielle Troutaud par Bertrand Liagre
Emmanuelle Nys par Charles Dudognon
Benoît Borel par Charles Dudognon
Stéphanie Lhez par Marion Millot
Cécile McLaughlin par Isabelle Sauviat
Laurent Berthier par Isabelle Sauviat
Claire Demiot par Gabin Fabre
Christine Restoin par Dominique Cros
Marie-Paule Besland par Dominique Cros
Anne Massoni par Frédéric Dubois
Clément Loignon par Clément Desaphy
Ilona Delahaie par Clément Desaphy**

Virginie Reytier par Marlène Frugier
Magaux Fujol par Nathan Matarazzo
Estelle Epinoux par Alexandre Maitre
Véronique Blanquet par Frédérique Brégier
Jacques Zaninetti par Eric Rouvellac
Amine Tarazi par Eric Rouvellac

Assistaient en qualité d'invités :

Abderrahman MAFTAH

La Gouvernance :

Isabelle Klock-Fontanille
Chantal Joubert
Frédérique Luneau

Ordre du jour :

- 1 – Approbation des PV des Conseils Académiques des 15 septembre 2023, 13 octobre 2023 et 24 novembre 2023
- 2 – Election du Vice-Président Relations Partenariales et Valorisation (vote à l'urne uniquement)

Introduction du Conseil Académique par Madame La Présidente de l'Université de Limoges, et présentation des dix-neuf pouvoirs qui ont été reçus.

1 – Approbation des PV des Conseils Académiques des 15 septembre 2023, 13 octobre 2023 et 24 novembre 2023 :

Isabelle Klock-Fontanille demande s'il y a des remarques concernant les trois PV qui ont été déposés sur la plateforme moodle du Conseil Académique avant de procéder au vote.

Les trois procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

4 – Election du Vice-Président Relations Partenariales et Valorisation :

Rappel du contexte : la mise à disposition par le CNRS de Monsieur Vincent Couderc, en tant que VP Relations Partenariales et Valorisation étant arrivée à son terme, un appel à candidature a été lancé par Mme la Présidente, auprès de l'ensemble des personnels et des usagers de l'Université de Limoges.

Une seule candidature a été adressée, celle de Monsieur Vincent Sol.

Monsieur Vincent Sol fait une présentation motivant sa candidature ([présentation consultable ici](#)).

Il est ensuite procédé à un vote à l'urne :

- 37 voix Pour
- 0 voix Contre
- 4 Bulletins Blancs
- 0 vote nul

Monsieur Vincent Sol est élu Vice-Président Relations Partenariales et Valorisation.

Levée de la séance à 16h10.

La Présidente de l'Université de Limoges

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

